

Bon No: 004415732		1ere Gachée: 12:52 (1)		Date: 17/10/2025		reap141025092846		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 7.00 m3		référence commande(2): 0983066077				Véhicule: M05 8x4 BONARD M05 BONARD YOHAN	
client: 412071 chantier: 207114		GC CONSTRUCTION VILLE-DOMMANGE		19 AVENUE DE LA MALLE 51370 Reims rue des voisins 07.87.40.35.67 51390 Ville-Dommange				CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
13:47						température: vitesse du vent: validité:			
code Béton NJB205C350		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XC1		Classe Chlorure CL 0,40	
								consistance(7) S5	
								Dmax 10	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C20/25	
appellation commerciale C20/25 XC1 S5 Dm10 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées Micro Beton									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				F.SYNTHETIQUES SPHRE ISOFLOW 956				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1